

Études

Créoles

Comité international des études créoles

Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018

Étymons français, étymons africains : pour une approche étymologique englobante des morphèmes *mi* et *ka*

Bohdana Librova

Université Nice Côte d'Azur
CNRS - UMR 7320 : Bases, Corpus, Langage
librova@univ-cotedazur.fr

Résumé

Partant de l'hypothèse que le contexte spécifique de la créolisation (l'urgence linguistique, l'accès limité des apprenants à la langue cible, voire une pratique prolongée de leurs langues d'origine) aurait favorisé la formation de mots tenant de deux ou de plusieurs langues en contact, nous posons que certains morphèmes grammaticaux créoles (notamment ceux présentant une réduction matérielle importante par rapport à leurs étymons supposés) pourraient résulter d'une rencontre entre un (ou plusieurs) morphèmes français et un (ou plusieurs) morphèmes issus de langues africaines.

A titre d'exemple, nous étudions le présentatif *mi* et le marqueur prédicatif aspectuel *ka* des créoles des Petites Antilles, morphèmes pour lesquels plusieurs langues probablement parlées par les esclaves offrent des unités phonétiques et fonctionnelles similaires à leurs étymons français supposés. Nous formons l'hypothèse que, pour créer ces morphèmes créoles, des formes françaises auraient été sélectionnées et/ou traitées sous l'influence d'une, voire de plusieurs, parmi les langues africaines en question.

Plutôt que de trancher résolument en faveur de l'hypothèse proposée, le présent article souhaite attirer l'attention sur la piste des convergences étymologiques fondées sur des similitudes à la fois formelles et sémantiques, dont le rôle possible dans la formation des lexiques et des grammaires créoles serait à examiner d'une manière plus extensive.

Mots clés : créoles des Petites Antilles, étymologie, convergence, réanalyse, langues africaines

Abstract

Assuming that the specific context of creolization (the linguistic urgency, the limited access of learners to the target language, or even a prolonged practice of their original languages) would have favoured the formation of words holding from two or more languages in contact, we posit that certain Creole grammatical morphemes (notably those presenting a material reduction compared to their supposed etymons) could result from a meeting between one (or several) French morphemes and one (or several) morphemes derived from African languages.

For example, we study the presentative *mi* and the aspectual predicative marker *ka* of the Creoles of the Lesser Antilles, morphemes for which several languages probably spoken by slaves offer phonetic and functional units similar to their supposed French etymons. We hypothesize that, in order to create these Creole morphemes, French forms would have been selected and/or treated under the influence of one or more of the African languages in question.

Rather than deciding resolutely in favour of the proposed hypothesis, this article wishes to draw attention to the path of etymological convergences based on both formal and semantic similarities,

whose possible role in the formation of Creole lexicons and grammars should be examined in a more extensive way.

Key words : Lesser Antilles creoles, etymology, convergence, reanalysis, African languages

1. Introduction

Les débats sur les apports respectifs des substrats et des superstrats dans la genèse des langues créoles n'ont cessé d'alimenter des controverses. Le terrain est d'autant plus périlleux que, pour pouvoir y avancer, une prise en compte simultanée d'un grand nombre de paramètres est requise : les langues africaines de l'époque de la colonisation, les variétés linguistiques des colons, la comparaison entre différents créoles et parlers d'outre-mer, à quoi s'ajoutent plusieurs domaines particulièrement conjecturaux, tels que la composition ethnique des populations serviles¹, la part des processus cognitifs² et le déroulement de l'acquisition dans les conditions spécifiques de la créolisation³. Or, cette complexité d'approche ni l'accès limité à certains paramètres ne devraient pas faire privilégier une source étymologique unique, au détriment des autres aires linguistiques impliquées dans la créolisation⁴. Dans cet article, nous présenterons une approche comparative qui pourrait, selon nous, être appliquée à une échelle plus large, afin d'assurer à l'enquête étymologique une objectivité à la mesure de la complexité des facteurs ayant concouru à la formation du lexique créole.

Nous tâcherons, autant que faire se peut dans le cadre restreint de ces pages, d'exploiter la plupart des critères précités⁵, et privilégierons à cet effet un micro-corpus constitué de deux morphèmes grammaticaux, le présentatif – exclamatif *mi* et le marqueur prédicatif de l'aspect inaccompli, *ka*.

Notre choix de ces morphèmes se justifie par deux motifs :

- 1) Tout d'abord, le français ne présente pas pour eux d'étymons immédiatement plausibles, alors que nous disposons de candidats africains acceptables.
- 2) Nous pouvons formuler l'hypothèse que les locuteurs africains, exposés à une urgence communicative et privés d'un contact conséquent avec la langue cible, auraient tendu à exploiter des coïncidences entre leurs langues natales et le français, surtout lorsqu'elles se trouvaient être à la fois fonctionnelles et phonétiques, et qu'il se soit agi de morphèmes fondamentaux du système.

¹ On peut toutefois s'en faire une idée sommaire d'après les relevés existants, par exemple, ceux fournis par Singler 1993, par Alleyne 1996, 45, par Parkvall 2000, 117-159, ou bien par Aboh 2015, 38-59.

² Cf. Mufwene, 1986, 129-162.

³ Si des études ont pu dégager des analogies frappantes entre le processus acquisitionnel non guidé de L2 et les premières phases de la créolisation, elles concluent cependant à une évolution *in fine* divergente dans les deux domaines (Véronique 2005).

⁴ Et ceci d'autant plus que, dans le domaine de la conceptualisation linguistique, l'influence des langues substrats semble avérée (Manessy 1994, 219-222).

⁵ En attendant que la présente étude soit complétée par des données historiques plus poussées : nous n'avons pu nous procurer des informations concernant la provenance des esclaves qu'au travers des sources secondaires, qui ne nous paraissent à même ni d'étayer ni d'infirmer nos conclusions (cf. notamment Alleyne 1996, 126-128 et 152, Singler 1993 et Aboh 2015, 38-59.)

Compte tenu d'une caractéristique historique générale du lexique créole – à savoir son origine essentiellement française, découlant du statut dominateur du français dans la situation de créolisation, et du multilinguisme des esclaves – il nous semble, de prime abord, problématique de postuler une origine africaine pour *mi* et *ka*. Cependant, étant donné les deux points ci-dessus, nous voudrions proposer, pour les deux morphèmes, l'hypothèse d'une convergence étymologique, processus qui nous semble être compatible avec les conditions de la créolisation, et avec la présomption d'un contact prolongé des créolophones avec leurs langues d'origine (Mufwene 2005, 148-149, Aboh 2015, 119). Le concept de convergence sera ici défini selon Kriegel (2015) et selon Kriegel, Ludwig & Pfänder (à paraître, 13-16) comme un processus qui impacte des choix lexicaux et entraîne un « renforcement mutuel de traits linguistiques de langues en contact », dont les locuteurs perçoivent des similarités (Kriegel 2015, § 16). Selon la conception de ces linguistes, la convergence présuppose un processus de « copiage⁶ » d'un élément à partir d'un système linguistique A, en vertu d'une similarité subjectivement perçue par les sujets parlants entre cet élément et un élément (ou bien une tendance grammaticale) d'un système linguistique B. Ces auteurs précisent pertinemment que la nouvelle unité (la « copie » selon la terminologie inspirée de Johanson) issue de ce processus ne saurait constituer une reproduction à l'identique de l'élément copié, compte tenu de la complexité de la situation de contact sous-tendant ce processus (Kriegel, Ludwig & Pfänder, 13-16 et Kriegel, Ludwig & Salzmann 2019, 181)⁷. Ajoutons que, dans le présent article, le concept de « convergence » sera entendu en termes de degrés, la langue substrat/adstrat pouvant intervenir en tant que composante étymologique (selon notre hypothèse, dans le cas de *mi*), mais aussi uniquement en tant qu'élément corroborant le choix et/ou l'évolution d'un morphème provenant de la langue cible (cf. Mufwene 2005, 105-106)⁸, comme pour le morphème *ka*¹⁰.

⁶ Concept inspiré de celui de « code copying » de Johanson, cité dans Kriegel, Ludwig & Pfänder (à paraître, 15).

⁷ Les deux morphèmes étudiés dans cet article constituent, selon la terminologie de ces auteurs, des « copies ouvertes », car, contrairement aux « copies couvertes », lesquelles se contentent de reproduire une seule composante du modèle, elles résultent d'un « copiage » à la fois de la composante sémantique et fonctionnelle, et de la composante phonétique (Kriegel, Ludwig & Pfänder, à paraître, 15 ; pour l'historique de cette distinction, voir Kriegel, Ludwig & Salzmann, 2019, 183).

⁸ Pour quelques exemples de travaux ayant suggéré la possibilité d'une influence substratique sur la sélection ou bien sur l'évolution de tel ou tel morphème grammatical créole d'origine française, voir Goodman 1964, Detges 2003, 66, Ludwig & Pfänder 2003, 284, Kriegel 2004, Hazaël-Massieux 2008, 429 et 437, Valdman 2015, 431-435, Ludwig 2015, 175-176, Kriegel, Ludwig & Pfänder, à paraître, et pour une discussion critique du concept, Bollée 1982. Plusieurs articles consacrés aux créoles français évoquent ce type de problématique dans Michaelis, éd., 2008. La problématique a été récemment repensée par E. O. Aboh, dans un cadre théorique inspiré de l'approche écologique de S. Mufwene, en des termes d'hybridation linguistique, conception novatrice en ce qu'elle évite de hiérarchiser les langues sources des créoles en langues substrat et superstrat : « ...creole languages emerge from the recombination of various semantic and syntactic features derived from the competing languages. » (Aboh 2015, 145).

¹⁰ Dans les formes africaines citées, nous conserverons – sauf exception signalée – la graphie utilisée par nos sources, ce qui pourra entraîner de légères incohérences graphiques. Dans le souci d'exactitude, nous préférons toutefois ne rien modifier à nos sources.

2. Le morphème présentatif-exclamatif *mi*

Le morphème *mi* est présent dans l'ensemble des Petites Antilles (ALPA, I, 80, ALPA, II, 436). En Martinique, il présente les allomorphes *m'* et *mim* (uniquement lorsqu'il est postposé en tant que « copie »¹¹), alors qu'en Haïti il prend la forme *men* (Valdman *et al.* 2007, s. v. *men3*)¹². Il est susceptible d'encadrer l'élément sur lequel il porte, réapparaissant postposé sous forme de « copie ». En guadeloupéen, il peut être sujet à réduplication (Bernabé, 1983 : 138). Les emplois de *mi* dans les créoles des Petites Antilles se laissent, globalement, ramener à deux valeurs, dégagées par Jean Bernabé :

(1) le présentatif signifiant « voici » : *Mi madanm mwen, (mi) « Voici ma femme » ; Mi mi'y ! (G¹³) « Le voici » !*

(2) le déterminant exclamatif globalement équivalant à « quel...! » : *Mi boug kouyon (mi) ! « Quel homme sot ! » (Bernabé 1983, 733, 732)*

Le morphème est attesté en créole à une date relativement tardive, soit à partir du début du 19^e siècle (auparavant, le signifié présentatif était pris en charge par des formes du type *avla* (Hazaël-Massieux 2008, 63 *et passim*), *vla* (Hazaël-Massieux 2008, 133, 197 *et passim*) :

(3) *Mi guettez Mamzelle Zizi...Li teni douleur dans cœur li. « Voici, regardez mademoiselle Zizi...Elle a de la douleur dans son cœur. » (Hazaël-Massieux 2008, 119, chanson martiniquaise, éd. 1811)*

Du point de vue étymologique, *mi* ne dispose pas d'un ancêtre français immédiatement acceptable. Si nous suivons le modèle conceptuel caractérisant plusieurs langues romanes ainsi que certaines langues africaines, nous pouvons nous orienter vers les verbes de perception visuelle (en français, *voici*, ou bien, en mandé, le présentatif *yé* (Delafosse 1955, I, 843), proviennent de verbes signifiant « voir »), piste qui ne manque pas d'intérêt, car les anciens textes créoles attestent effectivement un verbe *miré*, « regarder », issu d'un type lexical répandu dans les dialectes normands et picards, au sens de « regarder attentivement, observer, regarder » (FEW MIRARI, 6/2, 148b et DECA, 956, s. v. *mirer*). Ce verbe est attesté dès les toutes premières tentatives de transcription du jargon développé lors des premières phases de la colonisation afin de communiquer avec les Caraïbes :

(4) Or Dieu mouche manigat, luy dire en son esprit, moy vouloir monde
luy preste *miré* monde : luy dire, moy vouloir homme luy preste *miré* homme...
...Est-ce (disent-ils) petit papier parler, quand toy luy *mire* ? Carte
France mouche manigat ! (A. Chevillard, texte daté de 1659, cité dans Hazaël-Massieux 2008, 30)

(5) Pierre, Nègre dudit Noel le Moulle de la Rozière a déposé ce qui s'ensuit : moi *miré* un homme en mer du diamant, moi *miré* lui trois fois, lui teny tête...Et Pierre, Nègre dudit Sr le Gras,

¹¹ Il s'agit ici, bien entendu, d'une acception du mot « copie » différente de celle présentée dans notre introduction. Le terme de « copie » désigne ici la reprise d'un morphème initial à la fin d'une séquence syntaxique donnée.

¹² Forme signalée également en un point d'enquête en Guadeloupe par l'ALPA, II, 436.

¹³ G = créole guadeloupéen.

âgé d'environ 22 ou 23 an ... dit : ... moy non pas *miré* bien luy... (procès-verbal de 1671 cité par Maillet 1755, cité dans Prudent 1993, 125)

Il est également présent dans les deux premiers textes en date rédigés en créole de la Caraïbe :

(6) bonguié zetté gié a li en bas, li *miré* mama li avec jean... (*Passion*, vers 1730-60, Hazaël-Massieux, 2008, 66)

(7) Gié à moin semblé fontaine/Dipi mon pas *miré* toué. (*Lisette quitté la plaine*, vers 1757, Hazaël-Massieux 2008, 88).

Le créole louisianais connaît encore de nos jours le verbe *miré* avec le sens de « regarder » (Valdman *et al.*, 1998, s. v. *mire*), et Crosbie *et al.* 2001 signale le sens de « to look in the mirror¹⁴ » pour la forme *miwe* en sainte-lucien¹⁵.

L'étymologie à partir de l'impératif *mire* > *mi* a été proposée par Funk (1953, 239) et par Germain (1983 : 274). Il s'agit de l'unique étymologie évoquée, très prudemment, par le DECA (956, s. v. *mirer*). L'étymon *mirer* a enfin été suggéré, pour le sainte-lucien, par Crosbie *et al.* (2001, s. v. *mi2*), appuyé par l'ALPA (II, 629).

Cependant, bien que cette étymologie présente un intérêt incontestable du point de vue sémantique, rien dans les sources créoles anciennes ni dans les dialectes de la langue d'oïl ne montre une grammaticalisation ou une réduction matérielle de l'impératif *mire/mirez/miré* « regarde, regardez » à *mi*. Un seul dialecte de l'Hexagone connaît un impératif *mi* intervenant dans des séquences morphématiques à valeur présentative : en catalan roussillonnais (Pyrénées Orientales), des formes du type *misi*, *miki*, littéralement « regarde ici », et une forme intégrant le datif éthique *te* : *miteki*, litt. « regarde ici pour toi » signifient « voici » (ALF 1406) :

(8) ...*Mi' ci* qua tout d'oun cop, al retourn d'oune pègne, Cap al cim dal Coll da l'Oullat (Amade 1908, 72) « Voici que tout à coup, au détour d'une roche, vers le haut du col de l'Oullat... »

Or, si la présence de cette forme ici montre bien que le mécanisme de grammaticalisation était en puissance dans *mirer*, elle nous interdit d'en déduire une filiation étymologique, vu le taux faible de participation de cette région à la colonisation¹⁶.

¹⁴ Sens parfaitement compatible avec celui de *se mirer* dans le français courant du 17^e siècle (cf les dictionnaires de Furetière et de Richelet, s. v. *mire* et *mirer*).

¹⁵ Il faudrait modifier la présentation du morphème *mi* dans le DECA (956, s. v. *mirer*), lequel attribue à *mi* le sens de « regarder » dans certains créoles des Petites Antilles, en particulier en dominicain et en trinitarien, à la suite d'une lecture trop rapide des sources (Germain 1983, 274, qui n'indique en réalité le sens de « regarder » que pour traduire l'étymon *mirer*, la carte ALPA, II, 436, « regarde, il va pleuvoir ! », où les auteurs de l'*Atlas* signalent la valeur déictique de *mi*, et ALPA, II, 442, contenant une exclamative en *mi*). Ce prétendu sens de « regarder » constitue donc un élargissement excessif du sens impératif de « regarde », qui peut traduire le morphème *mi* dans certains contextes.

¹⁶ Nous pouvons probablement écarter l'étymologie espagnole *mira*, « regarde » (proposée par Labrousse, 1935, cité par Funk, 1953 : 239, puis par Bernabé 1983, 618-619), au vu du caractère récent de l'attestation du morphème créole *mi*, alors qu'une influence du lexique espagnol s'observe avant tout dans le parler véhiculaire composite employé par des populations alloglottes (en particulier caraïbes), tel qu'il est attesté vers le milieu du

Un élément pourrait particulièrement faire pencher en faveur de l'étymologie *mire/mirez/miré* : c'est la première attestation, où *mi* est suivi de l'impératif *guettez* « regardez » (voir l'exemple 3 cité ci-dessus). On continue à utiliser en créole moderne la séquence synonyme *mi, gadé* + N (*passim* sur la toile).

Le candidat étymologique suivant a l'avantage de relever directement de la classe des interjections : c'est le morphème picard *mink/min*, étymon proposé par J. Hilaire (2001, s. v. *men*) pour la forme haïtienne *men* : il s'agit, en picard, d'une « exclamation poussée par le marchand qui désire se faire adjuger un poisson » (FEW 16, 559a).

La forme écrite *min* de cette interjection est attestée du 15^e au 16^e s. (Arras, Tournai, Lille, FEW 16, 559a), mais on peut supposer qu'elle s'est conservée au-delà de cette période dans la langue parlée des régions données. Il s'agit d'un mot d'origine flamande, qui a également donné *min(c)ker*, « acheter du poisson de mer au minck. L'usage est que le vendeur mette le poisson à prix et diminue toujours d'une unité jusqu'à ce que un des acheteurs crie : *minck* !, alors la *somme* lui est adjugée. » (Hécart 1834, 304 ; FEW 16, 559a : artois), ainsi que *minck*, « lieu pour les adjudications du poisson au rabais » (Lille, *minque*, FEW 16, 559a ; cf. la Place du Minck à Dunkerque).

L'étymologie *min* aurait en sa faveur le contexte du commerce de la pêche, tout à fait cohérent avec la configuration économique des Antilles. De plus, Hécart indique dès le rouchi une extension sémantique de l'interjection : « elle signifie *attrape* ; une sorte d'interjection employée en donnant une tape à quelqu'un ». Cependant, l'hypothèse présente de sérieuses difficultés phonétiques. Bien que nous sachions que la nasalisation de [i] puis l'ouverture de [ĩ] se faisait de façon relativement tardive, vers le 14^e siècle dans la langue standard, et que l'ouverture de [ĩ] nasalisé a épargné certaines régions, ce n'est pas le cas de la Picardie, où le phonétisme (du moins tel qu'il est représenté par l'ALPic pour le début du 20^e siècle) – malgré une légère différence de prononciation entre *in* et *en* ([ɛ̃n]), signalée par Hécart (1834, 257a-b) – ne présente pas de [ĩ] nasal (si ce n'est, dans certaines localités, des diphtongues [ɛ̃i], avec le deuxième élément faible (carte 32). De plus, les graphies d'un règlement de poissonniers daté de 1593 (reproduites par Hécart 1834, 305) : *maincq*, *mincq* et *maincquer* témoigneraient de l'ouverture de la voyelle nasalisée dès cette période. Par conséquent, même si ce mot pouvait théoriquement expliquer la forme *men* haïtienne, il ne convient guère pour les formes des Petites Antilles, et mieux vaut donc considérer qu'il s'agit, pour l'haïtien *men*, d'une nasalisation progressive, au demeurant typiquement haïtienne.

Au terme de ce parcours, nous pouvons donc provisoirement retenir comme le seul étymon français plausible le verbe *mirer*¹⁷ (soit sous la forme de l'impératif *mire/mirez*, soit par le

17^e siècle, dans un contexte encore empreint par l'expansion espagnole (cf. Prudent 1980, 25 et Hazaël-Massieux 2008, 29-30). Cependant, il n'est pas impossible que le verbe espagnol ait pu favoriser le choix du verbe *mirer*, « regarder », par le créole ancien, vu la présence de *mirer* dans ce parler composite du milieu du 17^e siècle (cf. Hazaël-Massieux 2008, 30, et nos exemples 4 et 5).

¹⁷ Il faut noter qu'au 17^e siècle, *mirer* au sens de « regarder attentivement, observer, regarder » semble relever – conformément à FEW 6/2, 148b – d'un usage régional (ou bien populaire), car il est absent des dictionnaires de référence (Furetière, Richelet).

biais de la forme créole *miré*). Reste à expliquer l'attestation tardive du morphème et le remplacement par *mi* de l'ancien *vela*, *vla*, que nous pouvons supposer vers la fin du 18^e – début du 19^e siècle, si nous nous fions au témoignage des documents. Nous nous tournerons maintenant vers les langues africaines, en espérant y trouver – entre d'autres informations – des éléments de réponse à ces questions.

Plusieurs items linguistiques de l'Afrique de l'Ouest sont susceptibles d'avoir fourni l'étymologie de *mi*¹⁸. Dans plusieurs de ces langues, en effet, l'élément *mi* est impliqué dans l'expression de la deixis¹⁹. Ainsi, dans les langues mandées²⁰, *min* ([mĩ]) et son allomorphe *mi*, est un morphème relatif pouvant, dans certains contextes, s'apparenter à un déictique. Delafosse signale également en dioula son fonctionnement en tant que démonstratif pur (Delafosse 1929, I, 147). Par exemple, *mòrò min*²¹ « cette personne » (Delafosse 1929, I, 148).

Les éléments *e/nye* et *o* se postposent au morphème *min/mi* afin d'indiquer la position du référent :

(9) *min-e* ou bien *mi-nye* « celui-ci, ce...ci », *min-o* « celui-là, ce...là », (Delafosse 1929, I, 147)

(10) *min nana*, *ni min nana*, « celui qui est venu »²² ; *min kèra*, *ko min kèra*, « ce qui est arrivé » (Molin & Sauvart 1956, 57)

Les emplois cataphoriques se rapprochent particulièrement de la fonction présentative, comme dans ces exemples du bambara :

(11) *A délila ka min kè*. « Voici ce qu'il a l'habitude de faire » (*a* = pronom P3, *délila* = « avoir l'habitude » ; *ka* = morphème nominalisateur introduisant l'infinitif ; *min* = morphème déictique - cataphorique traduisible par « voici » ; *kè* = « faire »)

(12) *A kèra tyoko min*²³. « Voici comment la chose se passa ». (Molin & Sauvart 1956, 59) ; *a* = pronom P3, *kèra* = « se passa » ; *tyoko* = « manière » ; *min* = morphème déictique - cataphorique

¹⁸ Nous envisageons l'éventualité de l'influence d'une seule langue africaine, parlée par un nombre conséquent de locuteurs au moment de la formation des deux morphèmes étudiés, mais également la possibilité que plusieurs langues africaines différentes contenant des morphèmes phonétiquement et fonctionnellement analogues auraient pu contribuer à la formation de ces morphèmes.

¹⁹ Il faut sûrement abandonner l'idée de Nainsouta (2004, 95), selon laquelle *mi* proviendrait d'un wolof *mi-n'ghi*, qu'il traduit imprécisément par « voici » : c'est, en effet, la deuxième composante seulement, *ngi*, qui signifie « voici ». La première est en réalité *mu*, pronom objet de la 3^e personne, « le » (Diouf 2003, 25), donc *mu ngi* : « le voici ».

²⁰ Dans la transcription des langues mandées, nous avons négligé la notation des tons (il s'agit en effet de langues à tons), absente de nos sources grammaticales (nous avons extrait nos exemples à dessein à partir de grammaires anciennes, dans l'espoir d'approcher au plus près les états anciens de ces langues). Nous supposons en outre que la distinction des tons n'a sans doute pas joué en rôle crucial au sein d'un éventuel phénomène de convergence étymologique.

²¹ Nous transformons ici la graphie phonétique *mĵ* utilisée par Delafosse, afin d'assurer une cohérence à notre présentation du morphème.

²² Dans cette deuxième séquence, commutable avec la première, le morphème *ni* est pronom démonstratif, et *min* est morphème relatif.

²³ Le dictionnaire de H. Bazin (1906, s. v. *tyoko*), donne la même phrase avec la forme *mi*.

On notera par ailleurs, dans certaines de ces langues, l'allomorphie *mi*, *min*, *me*, *men* de ce morphème (Delafosse 1929, II, 501), qu'on pourrait éventuellement comparer au phonétisme *mim* de *mi*² des créoles martiniquais et guadeloupéen, et à la forme haïtienne *men*.

Il faut toutefois noter que dans les principales langues mandées (ainsi, en bambara, en malinké ou bien en dioula), le pronom et le déterminant démonstratifs revêtent la forme paronymique *nin* (Dumestre 2003, 143-145, Maiga *et al.* 2009, 16-18)²⁴.

Un morphème *mi* à valeur déictique spatiale (« ici »), proche du signifié de base de *mi* créole, se trouve en efik et en ibibio (langues du groupe Cross River, parlées au Nigéria du Sud-Est). Dans ces deux langues, en outre, *emi* est un morphème déictique de proximité, signifiant « celui-ci » (Adams 1981, s. v. *here*, *this* et Essien 1990, 102 et 136-137) :

(13) À *mì* *ńbà mí* « I am here » ; émfèdòp *émi* « this envelope » (Essien 1990, 135, 136-137).

Ces valeurs de deixis de proximité amènent les morphèmes *mi* et *emi* à apparaître dans des contextes pragmatiques tout à fait comparables à ceux de *mi* créole :

(14) Bɔ enye *mi*, « Take this », où *bɔ* = « prendre » et *enye* = pronom P3 (Una 1900, 52)

En revenant aux langues mandées, il faut également signaler l'existence du verbe *mina*, qui présente le sémantisme de « saisir, recevoir »²⁵. On peut en effet concevoir que l'impératif de ce verbe (par exemple, *a mina*, « prends-le, attrape-le » (Delafosse 1929, II, 503) aurait pu donner *mi*, dont l'une des fonctions est, en créole, celle de présentatif exophorique, au sens de « Tiens ! », « Voici. » (Bernabé 1983, 619).

Cette hypothèse nous semble pouvoir être appuyée par une donnée d'une langue bantoue – le zoulou –, qui, il est vrai, n'a pas été directement impliquée dans la genèse des créoles, mais qui n'en est pas moins apparentée à certaines des langues des esclaves : en effet, en zoulou, il existe également un morphème *mina*, au sens exclamatif de « Voici !, Tiens ! »²⁶, mais, surtout, il lui arrive d'être abrégé en *mi*, dont le sens est expliqué ainsi par Colenso :

(15) « may be said to a person, when he is wanted to take hold of something from the hand of the speaker = look here, lay hold of this » (Colenso 1861 s. v. *mi*)

Il ajoute que l'interjection *mi* était utilisée en particulier dans le contexte de la divination : « the letter expressing applauding surprise at the powers of an umngoma while divining a case ». Le rôle joué par cette interjection dans le domaine magico-religieux aurait pu favoriser son expansion entre langues ou familles de langues.

Bien entendu, il ne s'agit pas de supposer que le zoulou aurait directement fourni ce morphème au créole, mais que le morphème *mina*, présent également dans certaines langues

²⁴ Ce morphème peut être employé de façon autonome ou bien être antéposé ou postposé au nom ; il peut être fortement accentué (Dumestre 2003, 145).

²⁵ Avec les variantes *mena*, *minè*, *menè* (Delafosse 1929, II, 503).

²⁶ « To me! Say! This way! Here! Take this! » (Colenso 1861, s. v. *mina*)

mandées, connaissait dans ces dernières – ou dans une autre langue substrat/adstrat du créole – une réduction formelle et une utilisation comparable à celles qu’il avait en zoulou, malgré l’éloignement géographique du mandé et de la zone S des langues bantoues, sujettes à des mouvements migratoires importants et complexes au cours de l’histoire (Mufwene 2005, 125-131).

Nous terminerons cet aperçu en observant deux parallélismes notables entre *mi* en zoulou, en mandé et en créole. Même si l’on peut penser qu’il ne s’agit ici que de coïncidences dues aux caractéristiques énonciatives inhérentes aux morphèmes déictiques, ces parallélismes n’en sont pas moins intéressants à observer :

En zoulou comme en créole guadeloupéen, *mi* peut faire l’objet de reduplication, et même – en zoulou – de répétition multiple :

(16) *Inhiliziyo yake iti mimimi.* « His heart is always saying take this and this and this – used of a man with a suggestive fancy, who never wants words, etc. » (Colenso, 1861, s. v. *mi*)

On comparera avec le créole guadeloupéen :

(17) *Mi mi!* « Voici ! »; *Mi mi’y !* « Le voici ! »

En outre, *mina* peut être utilisé avec un sens de menace : « Look here. » (Colenso 1861, s. v. *mina*). De même, en créole, *mi* peut être employé comme une exclamation en contexte de menace : *Mi! Pa menyen mwen!* « Attention! Ne me touche pas! » (Bernabé 1983, 620)

Enfin, en mandé, on trouve une configuration analogue à celle qui intervient en créole entre le présentatif antéposé et sa copie postposée (toutefois, cette configuration ne survient qu’avec le démonstratif *nin/ni*) : *Nin ndaba ni* « cette houe-ci » (Delafosse 1929, I, 148).

Au vu des éléments qui précèdent, il ne nous semble pas déraisonnable de postuler que le *mi* créole représente le produit d’une convergence entre une réduction – grammaticalisation de *miré* (ou bien de *mire/mirez*), au sens impératif de « regarde », et une (ou des) forme(s) *mi(n)*, morphème(s) de type déictique présent(s) dans plusieurs langues africaines de l’Ouest. Au sujet de la langue africaine pourvoyeuse de l’étymon, il semble judicieux de supposer, compte tenu de la date tardive de l’attestation du morphème, qu’elle aurait renforcé sa présence aux Antilles dans le cadre de l’arrivage des bossales au cours du 18^e siècle, et qu’elle aurait ainsi concouru à la formation d’un morphème nouveau, sans doute plus propice à l’exophore que *vela* et *vla*, du fait de son ancrage dans l’énonciation orale africaine, naturellement portée à une deixis expressive, ou, tout au moins, qu’elle aurait agi en catalyseur de la grammaticalisation de *miré* (*mire/mirez*) en *mi*.

3. Le marqueur prédicatif à valeur aspectuelle *ka*

Le marqueur aspectuel *ka*, caractérisant le système verbal de l’ensemble des Petites Antilles et de la Guyane, véhicule fondamentalement l’expression de l’inaccompli. Employé avec un verbe d’action, il situe le procès inaccompli dans le présent (*i ka palé*, « il parle, il est en train de parler », et, en combinaison avec d’autres marqueurs prédicatifs (*té* et *ké*), exprime d’autres

temporalités et aspectualités, telles que l'inaccompli du passé (*i té ka palé*, « il parlait ») ou bien du futur (*i ké ka palé*, « il sera en train de parler », cependant uniquement en phrase complexe).

D'autres valeurs aspectuelles résultent de réalisations contextuelles de ce sémantisme profond, telles que, très typiquement, le progressif (le « ka1 » de Bernabé 1983, 1051), l'itératif, l'habituel (le « ka2 » de Bernabé 1983, 1053, cf. Pfänder 2000, 134), ou bien encore le générique, l'inchoatif (Funk 1953, 222, Pfänder 2000, 134, 143), le prospectif (Damoiseau 2008, 15, Valdman 1978, 49) ou même l'occasionnel (Carrington 1984, 118). Enfin, Pfänder identifie des valeurs modales, notamment emphatique et subjective, pour *ka* en guyanais (Pfänder 2000, 120-143).

A cette fonction prédicative primordiale, il faut ajouter celle de joncteur de formes verbales :

- (18) I sizé asi on ban *ka* kalkilé « Il était assis sur un banc et réfléchissait » (Telchid citée dans Ludwig 1989, 101), Ou vini *ka* manjé nou « Tu es venu pour nous manger »²⁷, Lapli mété koy *ka* tonbé « Il s'est mis à pleuvoir » (enquête réalisée par nos soins au Prêcheur, novembre 2013)

A propos de cette deuxième fonction, nous pouvons nous interroger s'il s'agit d'un morphème identique au marqueur prédicatif précédemment évoqué ou bien d'un morphème différent. Or, du moment que les deux types d'emploi figurent en contexte préverbal, et, le plus souvent, inaccompli, nous pouvons les considérer – du moins provisoirement – comme deux réalisations contextuelles d'un même signe²⁸.

Le morphème *ka* a inspiré de nombreuses tentatives étymologiques²⁹. Après avoir passé rapidement en revue celles qui, pour diverses raisons, nous semblent être peu crédibles, nous développerons plus longuement la proposition de G. Hazaël-Massieux, qui emporte, avec quelques modifications, l'adhésion de la plupart des créolistes, pour finir par suggérer une hypothèse de convergence étymologique à partir de sources multiples, françaises et africaines.

Les étymologies afro-portugaises ne reçoivent pas d'appui statistique dans l'ensemble des étymologies créoles et paraissent également peu probables du point de vue historique (Hazaël-Massieux 1996, 235) : ainsi, les étymons portugais *fica* «rester»³⁰ ou *ca* «ici», dont le deuxième semble avoir fourni le marqueur duratif dans le créole portugais de l'île de São Tomé dans le Golfe du Biafra (Valkhoff 1960, 105-111) : ex. *iněi ca cānta* « they are singing » (Taylor 1963, 812). Ce qui est toutefois remarquable, c'est que ce *ka* de São Tomé pourrait également hériter d'un morphème africain (bantou selon Valkhoff³¹).

²⁷ http://www.potomitan.info/gwadeloup/la_gwadeloup_se_tan_nou.php

²⁸ R. Ludwig propose d'expliquer cette unité du signe présumée par la notion de non-assertion, commune à l'inaccompli et au marquage subordonnant (Ludwig 1989, 100-101).

²⁹ Cf. Pfänder (2000, 212) pour une vue d'ensemble des étymologies proposées jusqu'à 2000.

³⁰ Cf. Hazaël-Massieux 1996, 234.

³¹ Cité par Taylor 1963, 812.

Des raisons du même ordre³² nous amènent à envisager avec prudence l'hypothèse de l'influence du morphème arawak *ka* (« il/elle est »), qui est, de plus, souvent postposé, alors que le prédicatif créole est systématiquement antéposé à la forme verbale (Taylor 1945, 143-146, Wittmann 1995, 305, Pfänder 2000, 221-225 ; cf. Hazaël-Massieux 1996, 235).

Le français *capable*³³, qui a donné *kapab*, *kap*, *kab* et parfois même *ka* en haïtien (« to be able, can » ; « might, be liable to », Valdman *et al.* 2007, 327; G. Hazaël-Massieux 1996, 236), ainsi que dans le créole louisianais (Valdman *et al.* 1998, 221), nous semble être également peu plausible en tant qu'étymon – bien qu'il ne soit pas exclu qu'il ait pu exercer une influence sur l'acceptation du morphème *ka* – compte tenu de la rareté d'emplois pouvant être interprétés selon une modalité potentielle³⁴, et d'une réduction phonétique qui aurait alors été spectaculaire.

Le marqueur wolof *ɲga* (alternant avec *ɲge*), inséré entre le pronom et la base verbale, exprime l'aspect duratif (selon Gamble cité par Goodman 1964, 84) : *maɲga dɛm*, « I am going ». Cette étymologie, privilégiée par Nainsouta (2004, 100), présente des difficultés phonétiques, bien que sa paronymie avec *ka* ait pu jouer quelque rôle dans l'assimilation du morphème créole par les locuteurs wolofones³⁵.

Il faudra attendre G. Hazaël-Massieux pour voir proposer une étymologie davantage plausible au point de vue à la fois formel, grammatical et historique. En s'appuyant sur la graphie *qu'à/qu'a* que reçoit *ka* dans les textes créoles anciens, il propose d'y voir le résultat d'une grammaticalisation de cette séquence, à travers l'un des deux scénarios suivants :

1) une contamination entre la périphrase durative, répandue dans le français parlé du 17^e siècle, *être à + INF* « être en en train de + INF » et une structure relative telle qu'attestée dans les parlers français de Saint-Thomas (US), des îles Vierges et de Saint-Barthélemy : *il est à manger* « il est en train de manger » se serait croisé avec *il est qui mange* pour donner **il est qu'est à manger*, variante expressive, avant de se réduire à *li qu'à manger* (Hazaël-Massieux 1996, 236).

2) une expansion de la tournure exceptive *il [n'est] qu'à manger*, qui aurait été employée au sens de « Il est tout à manger », avec l'ellipse du semi-auxiliaire.

Si ces propositions ont retenu l'attention des linguistes, c'est sans doute à juste titre : il semble en effet cohérent de prendre comme point de départ la séquence durative *être à + INF*, dans la mesure où elle constitue un équivalent aspectuel du *ka* créole, où elle était répandue en

³² Il s'agit en particulier de la solution de continuité probable entre le parler composite employé par les Caraïbes, locuteurs de l'arawak, et le créole (cf. Chaudenson 1992, 14).

³³ Étymologie proposée par Funk (1953, 222).

³⁴ En dépit de la possibilité pour *ka* de refléter certaines valeurs modales, en particulier en créole guyanais (cf. Pfänder 2000, 120-143).

³⁵ Pour d'autres suggestions, d'emblée peu crédibles, voir Goodman 1964, 84.

français parlé du 17^e siècle (Gougenheim 1929, 50-56)³⁶, et est synonyme de *être après* + *INF*, ancêtre avéré des marqueurs *après*, *apé*, *ap* et *pé*, équivalents de *ka* à Haïti (*ap*) et dans les créoles de Louisiane et de l’Océan Indien (*après*, *apé*, *pé*).

Un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse est fourni par l’existence en créole du morphème continuatif *la ka*, explicitant l’aspect progressif (cf. Bernabé 1983, 1064), sans doute issu de la variante synonyme *être là à* + *INF*, davantage populaire (Gougenheim 1929, 55) et répandue en raison de son univocité sémantique : elle permettait d’éviter la confusion avec deux autres valeurs possibles de la périphrase *être à* + *INF*, future et imminente (Gougenheim 1929, 52-55). Ce marqueur complexe est attesté dès les premiers textes créoles de la Caraïbe :

(19) ...li tiré ïon grand coup la sous ïon valet qui *té la qu’a* porté fanal « ...il assena un coup violent à un valet qui était en train de porter une lanterne » (*Passion*, 1730-1760, Hazaël-Massieux 2008, 64)

et reste usuel en créole moderne :

(20) Yo toujou *la ka* gadé nou. « Ils sont toujours en train de nous regarder. » (Bernabé 1983, 1064)

(21) Sé wou ki *la ka* bat kòw, Misié li Mè. « C’est vous qui n’arrêtez pas de vous tracasser, monsieur le maire. » (Melon 2009, 97)

En dehors de cette structure grammaticalisée avec *la* locatif, nous pouvons remarquer avec Damoiseau la fréquence élevée des occurrences où le procès en *ka* bénéficie d’un ancrage spatial et – nous ajoutons – temporel :

(22) I bò *kay-la ka* travay « Il est près de la maison en train de travailler » (Damoiseau 2008, 13)

(23) Pilate *té toujours qu’a* débattre pour faire ïo largué jesi « Pilate continuait à discuter afin de leur faire relâcher Jésus » (Hazaël-Massieux 2008, 65)

(24) an krey boug *té za ka* espéré zot épi koutla « une bande d’individus vous attendait déjà, munis de coutelas » (Confiant, *Bitako-a*, 34)

Ces structures contenant des adverbes temporels dissociant le sujet du prédicat ainsi qu’un premier marqueur prédicatif (*té*) de *ka*, sont parallèles des constructions récurrentes dans l’histoire du français, qui se seraient systématisées afin d’éviter l’ambiguïté aspectuelle à laquelle se prêtait la locution *être à* + *INF* :

(25) Tu *es toujours à* te promener ou à jouer (*Constance*, dans Gougenheim 1929, 51) ; cf. Littré (cité *ibid.*) : « Familièrement. Il *est toujours à* se plaindre, ils *sont toujours à* se quereller.»

Ce parallélisme constitue, à nos yeux, une raison complémentaire pour considérer la périphrase *être à* + *INF* comme l’étymon de *ka* créole.

³⁶ Elle demeure attestée dans certains français d’Amérique du Nord (dans la paroisse de Vermilion et dans certaines localités du Canada, où elle est considérée comme archaïsante, sauf à Terre-Neuve, où elle reste davantage répandue). (Arrighi et Brandon, cités in Neumann-Holzschuh & Mitko, 2018, 418 et note 27).

R. Damoiseau propose de voir dans les tours spatiaux du type *i la ka manjé* une structure prototypique de laquelle dériverait *ka*, après adjonction d'une pseudo-relative « évènementielle », vectrice d'une prédication seconde, qui aurait fini par se substituer aux indices spatiaux, vecteurs d'une prédication première, devenant à son tour prédicat premier : à la structure du type *Il est là à manger* se serait substituée la structure expressive *Il est (là) qui est à manger*, qui aurait donné *i ka manjé*³⁷ (Damoiseau 2008, 15).

D. Fattier, quant à elle, retient la deuxième suggestion de G. Hazaël-Massieux : *ka* proviendrait du tour exceptif *n'être qu'à + INF* qui, en français colonial, aurait pris la place de *être à + INF*, du fait de l'ambiguïté et du manque d'expressivité de ce dernier, pour finir par devenir la périphrase non marquée (Fattier 2010).

La forte typification aspectuelle du tour exceptif nous semble fragiliser l'hypothèse de la primauté de cette étymologie. Il n'en est pas moins probable qu'elle ait joué un rôle dans la formation du marqueur *ka*.

Après avoir analysé les éléments invoqués par Damoiseau et par Fattier, il nous semble raisonnable d'associer leurs deux explications, et de supposer qu'il a dû se produire une contamination entre les deux périphrases : *être (là) à + INF* – qui serait à nos yeux l'étymon principal – peut-être suivi d'une relative, avec le tour exceptif *n'être qu'à + INF*, où l'on peut facilement concevoir l'omission de la négation à la suite de cette contamination. Une composante saillante de l'étymon ainsi formé, le segment phonique [ka], aurait été réanalysée³⁸ pour donner lieu à un morphème nouveau doté – conformément au « principe de la référence³⁹ » – d'une signification comparable à celle des périphrases originelles du français : celle de l'inaccompli.

Cependant, le phonétisme en [k-] se serait-il imposé et *ka* se serait-il grammaticalisé s'il n'avait pas bénéficié de facteurs stimulants ? Nous croyons qu'il faut convoquer au moins trois types d'arguments complémentaires afin de rendre compte de cette évolution.

1) Il nous semble probable que l'évolution de *a* vers *ka* a été favorisée par des tendances phonétiques propres au créole.

³⁷ Nous pouvons noter que l'ellipse de la copule est attestée dans cette tournure dès le français régional : Vu v'là toulà à écouter. (Janel, *Patois de Florent (Haute-Marne)*, cité par Gougenheim 1929, 55).

³⁸ Rappelons que la réanalyse consiste à réinterpréter une composante linéaire de la chaîne parlée en la recatégorisant (tout en conservant, le plus souvent, l'essentiel de ses propriétés matérielles : Detges parle, pour les réanalyses survenues dans la formation des créoles, d'une « *survivance matérielle* presque complète » accompagnée d'une « discontinuité fonctionnelle » ; exemple : la phrase *c'est mieux* ayant donné le verbe *simié* « préférer », dans des créoles des Petites Antilles (Detges 2003, 59).

³⁹ Ce principe, posé par Detges (2003, 54-56) veut que le locuteur « suppose que le signifié de la chaîne parlée correspond au type de référent auquel elle semble renvoyer » (Detges 2003, 55). Il en découle que l'unité résultant de la réanalyse possède bien souvent un signifié identique ou bien contigu à celui du segment réanalysé. La formation des créoles illustre bien ce mécanisme : le locuteur allogotte se trouve dans une situation communicationnelle lui permettant d'avoir, le plus souvent, accès au sens référentiel, il n'a par contre aucunement accès au découpage structurel de la chaîne parlée. Il s'ensuit la sélection d'éléments saillants de cette dernière et leur réinterprétation avec un signifié comparable à (ou bien, au moins, dérivable de) celui du segment d'origine, mais avec un statut grammatical nouveau.

2) La composante sonore du français colonial devait présenter un grand nombre de séquences [ka] énoncées dans le contexte de l'aspectualité inaccomplie et/ou de la temporalité présente, qui auraient pu toutes contribuer à la formation du morphème [ka].

3) Plusieurs langues africaines en présence lors de la colonisation comportaient un marqueur aspectuel *ka*, dont les fonctions étaient proches de celles du *ka* créole.

Nous développerons successivement ces trois éléments, tout en considérant qu'ils ont pu agir en synergie.

3.1. K - consonne épenthétique

Le morphème *à* dans *être à + INF* avait peu de relief phonétique et l'on peut concevoir que les locuteurs aient tendu à un renforcement articulatoire. Cette hypothèse semble particulièrement pertinente pour la variante *être là à + INF* : ici, [k] serait venu résoudre l'hiatus entre les deux [a], rendant ainsi la locution davantage marquée phonétiquement et du point de vue de l'expressivité. Dans bien des positions, en outre, la préposition *à* faisait l'objet de variations phonétiques consécutives à la liaison avec la consonne finale du verbe *être*. La locution devait être particulièrement souvent employée à la troisième personne, ce qui engendrait la séquence [ta] : *il est/ils sont à + INF*.

Il n'est pas impossible que nous ayons là une piste pour l'évolution vers *ka* : on observe en effet parfois en créole une sorte d'attraction entre [t] et [k], visant à appuyer la dentale par un élément vélaire : *septanm* > *sektanm* (malgré une origine possiblement dialectale de ce phénomène : cf. ALPA, I, 193), *sekten*, variante de *sèten* « certain » (Confiant 2007) ; *lonneté* (Confiant, 2007) > *lonnekté* (Melon 2009, 349) ; *sisektil* « susceptible » (Melon 2009, 235, absent de Confiant, 2007), cf. aussi *malfektè*, variante haïtienne de *malfètè*, ou bien une substitution de *k* à *t* : *eksétéra* (Melon 2009, 280, Confiant 2007). En outre, même en dehors du contexte phonétique de [t], l'apparition de [k] ou bien la différenciation en [k] n'est pas rare : ainsi, dans *malkadi*, « épilepsie », « évanouissement » (bien qu'un rapprochement avec *mal caduc* ait joué ici), *reskonsab* (Confiant 2007, Melon 2009, 285).

Enfin, la forme *ka* dans les emplois de type connectif semble provenir de *V aspectuel + à + INF* (*rester à, venir à + INF* dans les exemples ci-dessous). Dans un deuxième temps, à la faveur de son fonctionnement en syntagme verbal, le connectif aurait partiellement recouvert le *ka* marqueur prédicatif :

(26) *I rété ka gadé touné, balansé, épi i di* : « An trouvé! » « Il se mit à réfléchir en faisant les cent pas et en se balançant, puis il s'écria : 'J'ai trouvé !' » (M. Bricault, *Ki jan Lapin badiné Tig*⁴⁰)

(27) *Epi i vini ka bat dé pié'y jikatan i tounen jézè*. « Et il se mit à battre l'eau des deux pieds jusqu'à ce qu'il se transforme en geyser. » (K. Mansfield, dans Confiant 2007, s. v. *jézè*)

⁴⁰ http://www.potomitan.info/atelier/contes/conte_creole81.php

Si la présomption de cette étymologie de *ka* connectif est correcte, nous aurions là un développement de *a* en *ka*, pour des raisons essentiellement phonétiques, et donc une évolution parallèle à celle que nous suggérons pour *ka* marqueur prédicatif.

3.2. La fréquence de [ka] en français colonial

Un rôle capital dans cet étoffement formel semble devoir être recherché dans le caractère expressif de l'aspect duratif et dans les tendances générales à l'expressivité qui auraient caractérisé les créoles émergents (Damoiseau 2008, 15, Fattier 2010, 118)⁴¹. Ce qui nous renvoie à la multiplication de *que* et *qui* explétifs et expressifs en français régional et populaire, entraînant la récurrence de la séquence [ka] dans le contexte du présent ou bien de l'aspect résultatif :

(28) Qu'en z'a de ma do toutes ces filles-là : c'est le diable à enterteni : *ça qu'a* envie de tout ; *ça qu'a* besoin de tout... (Lalleman cité par Moisy 1887, 98)⁴²

La périphrase durative relevée dans les parlers conservateurs des îles Vierges et de Saint-Barthélemy ainsi qu'à la Réunion autorise à penser que la relativisation expressive était un phénomène répandu dans le parler des colons :

(29) *Al é ki vèy* « elle est en train de regarder » ; *Li lété ki asiz*, « elle était assise⁴³ »

L'avènement de la voyelle [a] dans la subséquence de la vélaire [k] était encouragé par des particularités morpho-phonétiques de la langue parlée du 17^e siècle, au moins au nombre de trois.

Tout d'abord, tout comme en français parlé moderne, le relatif *qui* faisait l'objet de l'élision, phénomène régulier en Normandie (Moisy 1887, 52). La séquence *qu'a* ainsi engendrée aurait pu être réinterprétée comme une marque de présent, à partir de la suite *qui* + *as/a* au présent de l'indicatif ou bien à partir de la valeur résultative du passé composé⁴⁴.

⁴¹ R. Lapierre (dans David, Jardel & Lapierre 1971, 297) attire notre attention sur l'omniprésence de *que* préverbal en gascon. En effet, *que* est obligatoire dans une grande partie du domaine gascon devant tout verbe d'une proposition affirmative et indépendante. Cependant, il semble peu probable que cet élément ait pu exercer une influence sur le créole naissant : en effet, les colons gascons – à supposer qu'ils aient été suffisamment nombreux pour pouvoir imposer leurs traits langagiers – ne devaient sans doute guère communiquer dans leur dialecte. A moins que, en parlant le français commun, ils n'aient renforcé la tendance qui y était déjà présente au *que* « passe-partout. »

⁴² Cf. également Bauche 1928, 155 et Guiraud 1965, 78. Notons enfin la fréquence dans la langue populaire du morphème *que* en tant que connecteur minimum, substituable à un grand nombre de conjonctions (Guiraud 1956, 76-78) et son rôle de « corrélatif générique » dans les relatives et les interrogatives (Guiraud 1965, 46-53). Certains de ces phénomènes subsistent d'ailleurs jusqu'au français parlé contemporain (cf. Deulofeu 2008).

⁴³ Valdman 1978, 49.

⁴⁴ Notons qu'E. Jourdain avait déjà pensé à une origine possible de *ka* dans les séquences relatives au passé composé, du type « qui a (chanté) », tout en privilégiant une origine africaine, qu'elle proposait de voir dans les marqueurs *kan* et *ka* du sérère et du dioula, qu'elle traduit par « faire » (143-44, 314, citée par Taylor, 1963 : 812). Il semble s'agir de morphèmes injonctifs, dont il sera question ci-dessous (cf. Delafosse 1955, II : 314).

Enfin, K.-H. Röntgen a proposé comme étymon de *ka* la périphrase déontique *avoir à faire qqch*, à partir de la mise en relief avec élision du relatif sujet (*c'est X qu'a à faire qqch*), après fusion des deux morphèmes [a] (cité dans DECA, 1234, s. v. *que* + à). Or, si la présence de cette construction aurait pu soutenir la genèse de *ka*, il

(30) Et puis j'enfile au long d'un long chemin, / *qu'a* des maisons et des maisons sans fin. (*Maît' Jacq' à Rouen*, p. 6, in Moisy 1887, 53) ; C'est lui *qu'a* commencé. (*ibid.*)

On trouve, de même, dans les français d'Amérique :

(31) ...il va se battre pour aider quelqu'un *qu'a* besoin. ; Un de les bougres *qu'a* charge de ça c'est W. (Louisiane : Valdman *et al.*, 2010, s. v. *courage*, 164 et *charge*, 122) ; Mais ici, ben...je sons ène famille *qu'a* pas alloué les chats à venir dans la maison (Terre-Neuve : Brasseur in Neumann-Holzschuh & Mitko, 2018, 537 ; cf. Neumann-Holzschuh & Mitko, 2018, 536-537)

Ensuite, l'auxiliaire *avoir* empiétait souvent, au 17^e siècle, sur le champ de l'auxiliaire *être* (ex : il *a* entré dans le jardin, Fournier 2002, 261, § 376), ce qui l'amenait dans la subséquence de *qui* (*que*) dans le contexte du passé composé, situation observée jusqu'à nos jours dans plusieurs français d'Amérique du Nord, dans lesquels l'auxiliaire *avoir* est très fréquent auprès des verbes de mouvement et de changement d'état⁴⁵ :

(32) C'était une tristesse, ça *qu'a* arrivé au monde de Camaron durant l'Ouragan Audrey (Louisiane : Valdman *et al.* 2010, s. v. *tristesse*, 633)

Nous notons enfin, dans les français d'Amérique, des cas d'extension de la personne 3 verbale - bien souvent, celle de *avoir* - à d'autres personnes, phénomène particulièrement fréquent dans les propositions relatives sujet et dans les structures présentatives (Neumann-Holzschuh & Mitko, 2018, 264-266). S'il est permis de supposer que ces parlars représentent un reflet de la langue coloniale, nous aurions là un autre trait faisant présupposer une forte fréquence de [ka] au passé composé dans cette dernière⁴⁶, propice à venir appuyer la grammaticalisation de *qu'à*, après réanalyse :

(33) C'est peut-être les hommes *qu'a* venu te ramasser pour aller à l'ouvrage ; Il y a juste nous-autres *qu'à* MOVE ; Il y'avait des garçons *qu'a* été fourrés avec des noms de filles comme Audrey, Beverly, Doris... ; Allons piloter les branches *qu'a* tombé. (Louisiane : Valdman *et al.* 2010, s.v. *ramasser*, 519, *mouvoir*, 408, *fourrer*, 297, *piloter*, 463) ; Les Acadiens *qu'a* été dispersé en dix-sept cent cinquante-cinq (Nouvelle-Ecosse : Hennemann, in Neumann-Holzschuh & Mitko, 2019, 265) ; Il y a deux hommes *qu'a* venu à la porte (Terre-Neuve : King, in Neumann-Holzschuh & Mitko, 2019, 267)

Il convient, pour finir, d'ajouter parmi les éléments facilitateurs la structure *n'avoir qu'à* + *INF*, donnant *n'a ka* + *V* dès les plus anciens textes créoles :

nous semble difficile d'y voir la source principale du marqueur, compte tenu du sémantisme déontique, ayant plutôt une affinité avec le futur.

⁴⁵ Voir d'autres exemples dans Neumann-Holzschuh & Mitko, 2018, 282-291, qui indiquent que l'auxiliaire *avoir* est pratiquement de règle avec plusieurs verbes de mouvement fréquents tels que *arriver*, *monter*, *rentrer/retourner* et *rester* dans le français acadien et dans celui de Terre-Neuve (285-287).

⁴⁶ Hypothèse qui doit toutefois rester soumise à une réserve, cette simplification de paradigmes verbaux (non systématique et réalisée uniquement dans certains contextes discursifs) ayant sans doute été accentuée lors de l'évolution du français à l'intérieur de la colonie (voir Neumann-Holzschuh 2003, 72-73, évoquant ce type de phénomène en Acadie et à Terre-Neuve). Cependant, le même phénomène est signalé en français populaire de l'Hexagone par Bauche : *Les hommes qu'a vendu la France*, « Les hommes qui ont trahi la France » (Bauche 1928, 103).

(34) vous n'a *qu'a* boucanné pitit mouton la tout prêt (*Passion*, Hazaël-Massieux 2008, 63); hébin zot n'a *qu'a* prend li, jugé li (*ibid.*, 65), mafouinque zottes n'a *qu'a* pende li si zottes vlé (*ibid.*, 65)

3.3. Des morphèmes *ka* dans les langues africaines

Malgré cet ensemble d'hypothèses somme toute satisfaisantes, on risquerait de se priver d'une partie de l'explication, voire d'accès à une des composantes sémantiques profondes du morphème, si l'on ne tenait pas compte du terrain africain.

Nous prenons ici en considération le second principe présidant au mécanisme de la réanalyse selon Detges, le « principe de la transparence ». Selon ce principe, le locuteur « compare la chaîne parlée avec d'autres chaînes parlées [qu'il connaît] déjà » (Detges 2003, 56-59 ; 66-67)⁴⁷. En l'occurrence, l'apprenant alloglotte aurait tendance à sélectionner dans la chaîne parlée qu'il entend des éléments sémantiquement et phonétiquement analogues à ceux de sa langue natale (Detges 2003, 57). Ce processus serait, selon nous, d'autant plus probable que ces éléments comparables seraient fréquents et saillants dans les deux langues.

Nous constatons ainsi que plusieurs langues africaines de l'Ouest présentent des morphèmes homonymes⁴⁸ fonctionnellement analogues à *ka* créole. M.-Ch. Hazaël-Massieux a récemment attiré l'attention sur l'existence d'un *ka* synonyme fonctionnel en mandé (2008, 428-29) : en effet, dans certaines langues mandées, le morphème *ka* (notamment bambara, malinké de Kita), et son allomorphe *kha* (khassonké) est un marqueur prédicatif signifiant l'état (Koné 1984, 20-21 ; Molin & Sauvart 1956, 41) :

(35) Sékù *ká* bòn, « Sékou est gros » ; Kàrì sà *ká* kɔrɔ, « Un tel est vieux », Jí nìn *kà* gàn « Cette eau est chaude » (Koné 1984, 20-21) ; O *ka* gni « C'est beau, c'est bon » (Molin & Sauvart 1956, 41)

Au passé inaccompli, il apparaît dans les morphèmes complexes *toun-ka* et *téré-ka*, qui ne sont pas sans rappeler la structure du passé inaccompli créole :

(36) A *tounka* blè « il était rouge ». (Molin & Sauvart, 1956 : 41, malinké)

En maninka, *ka* marque « l'aspect accompli dynamique » : il indique « que l'action est envisagée non au-delà de son terme final, mais au contraire au-delà de son terme initial⁴⁹ » (Bentolila 1970, 126) :

(37) *Duu ka suma*. « La terre est devenue humide. »

De plus, le morphème *bé kà* exprime l'aspect progressif en bambara⁵⁰ :

⁴⁷ Ce principe est corrélé au concept de « perception de similarités » (traduisant celui de « perceived similarity » de Jarvis & Pavlenko), à la base même du processus de convergence entre deux codes A et B, selon Kriegel, Ludwig & Pfänder (à paraître, 15), et à celui de « pattern seeker » (Bod cité par Kriegel, Ludwig & Pfänder, à paraître, 15), soulignant « l'attitude permanente du locuteur [qui] consiste à chercher et à repérer des schémas linguistiques ».

⁴⁸ En négligeant la composante tonale et de légères différences articulatoires qu'il peut y avoir par rapport au morphème créole.

⁴⁹ Il implique en outre que « le sujet est entièrement responsable de ses dires ».

(38) cÈ dɔ̀ tùn bé kà nákɔ̀ sɔ̀n « Un homme était en train d'arroser son jardin » (Koné 1984, 16) ; n bé ká kàsi « je suis en train de pleurer » (Maiga cité par Hazaël-Massieux 2008, 429)

On relève également, en pounou (langue bantoue parlée essentiellement au Gabon), un marqueur *ka* marquant une action ou un état « récent ou passager » (Bonneau 1956, 50) :

(39) Ba *ka* mu nzila. « Ils sont dans le sentier (ils vont paraître) ». (Bonneau 1956, 76) ; Buka anana a *ka* vu ? « C'est ainsi que Bouka est donc devenu récemment ? » (Bonneau 1956, 77)

Il peut cependant apparaître également sous la forme *kë*, et être sujet à l'élision :

(40) Ngembi a *k'o* (= *ka* + *u*) mamba u tega. « Ngembi est à puiser de l'eau. » (*ibid*, 76)

Dans cette même langue, l'interrogation locative « sans idée de durée » se rend par une « copule interrogative » *ka*, précédée du pronom personnel :

(41) Nziu a *ka* ? « Où est Nziu ? » ; Tsanda au dji vema di *ka* ? « Où est ton pagne blanc ? » (*ibid*, 77)

Enfin, en songhay, la suite *ba ka* (où *ba* = « vouloir » et *ka* = outil jonctif) exprime l'aspect imminentiel - « être sur le point de » :

(42) a ga *ba k'a* kar, « il est sur le point de le frapper » (Prost 1953, 425a),

tandis qu'en hausa, le marqueur *khan* exprime l'habituel, autre valeur aspectuelle typique du *ka* créole :

(43) na *khan zo* « I come ; I used to come » (Abraham cité par Goodman 1964, 84)

Une autre catégorie d'emplois de *ka* rapproche certaines langues africaines, notamment mandées, des créoles des Petites Antilles.

En bambara, un morphème connectif *ka* assure la coordination entre formes verbales, dont seule la première est munie de marques de personne et de TMA (dans l'exemple suivant, *a* (P3), *yé* (parfait) auprès du premier verbe, *dan*, « semer »):

(44) *A yé gno dan ka bandougou trou (ani) ka sira-blou kari* « Il sema du mil, planta du manioc et cueillit des feuilles de baobab. » (au lieu de l'énoncé grammaticalement explicite qui serait « *A yé gno dan, a yé bandougou trou, a yé sira-blou kari.* ») (Molin & Sauvart 1956, 117)

On comparera en créole martiniquais :

(45) Lé-swè, lè yo té nan kabann-yo, *i té ka* prédyé ek jenmi nan menm lè-a, *ka* mandé Bondié sa i té fè'y « Le soir, lorsqu'ils étaient couchés sur leurs grabats, elle priait et gémissait en même temps, demandant au Tout-Puissant ce qu'elle lui avait fait... » (Confiant, *Bitako-a*, 21)

Une fonction proche de la précédente est assurée par le *ka* nominalisateur, introduisant l'infinitif en bambara et dans plusieurs autres langues mandées (Blecke, 1988 : 9, 36, 38) :

⁵⁰ Notons encore – mais la zone de ce parler est particulièrement éloignée de celle de la provenance des esclaves destinés aux Antilles – la présence d'un morphème *ka* dénotant les aspects progressif et habituel en lulubo (langue nilo-saharienne parlée dans le sud du Soudan) (Pfänder 2000, 212).

(46) A tāra *ka* gno dan. « Il alla semer du mil » ; A tè sé *ka* mi. « Cela ne peut se boire. » (Molin & Sauvant 1956, 117; 52); korosi *ka* ferè « tâche de voir » (dioula, Delafosse 1901, 47)

On se rappelle que le *ka* des créoles des Petites Antilles peut fonctionner de façon analogue :

(47) li trouvé yo tous *qu'a* dromi « Il les trouva tous endormis » (*Passion*, Hazaël-Massieux 2008, 64) ; I vini *ka* viv nan kay épi an mal nègres « Il en vint à vivre dans une case avec une brave négresse » (Confiant, *Bitako-a*, 20); I rété *ka* di « Il déclara »

Des fonctions comparables de régisseur verbal s'observent également, pour *ka*, dans d'autres langues africaines, notamment proches du groupe mandé, telles que le songhay (Prost 1953, 425a ; Tersis-Surugue 1981, 381-389, pour le zarma, un des principaux dialectes du songhay).

Pour finir, ajoutons que, dans certaines langues africaines, le connectif *ka* véhicule l'idée de concomitance, ce qui nous rapproche – de façon peu directe il est vrai – de l'aspect inaccompli inhérent au prédicatif *ka*, tout en nous rappelant l'hypothèse de l'unité du signe énoncée au sujet du *ka* créole (marqueur prédicatif de l'inaccompli + connectif) : ainsi, en mandé, un morphème *ka* – qui serait originellement marque de l'injonctif impersonnel – antéposé au nom, dénote la simultanéité :

(48) *ka* o tu-ma, « à ce moment-là », *ka* taña so « au moment d'aller à la maison, en allant à la maison » (taña = « acte de se déplacer ») (Delafosse 1929, I, 254, 224)

Ka – suivi du sujet – peut également – parmi bien d'autres valeurs – exprimer la concomitance en igbo :

(49) Mmiri nà ezó kà ọ biàrà, « Il pleuvait quand il est venu » (Ugochukwu - Okafor 2004, s. v. kàI)

De même, en bijogo de Bubaque (l'archipel de Bijagos), *ka* se charge de marquer la subordination entre deux procès-verbaux, tout en véhiculant l'idée de concomitance, pouvant s'infléchir, en contexte, vers d'autres contenus de type circonstanciel, tels que la cause ou bien la condition (Segerer 2002, 252-253) :

(50) *Ka* ɲi-da ta ɛrugun, ɲɔ-jɛ Antonio « En venant de Bijante, j'ai vu Antonio » (Segerer 2002, 62)

(51) ɲi-mas ta n-ria *ka* mo-kor ɛwɔ « Je ne peux pas manger puisque tu n'es pas là » (*ibid.*)

Toutefois, il paraît probable que ce type d'emploi circonstanciel n'a dû jouer tout au plus qu'un rôle indirect dans l'histoire du *ka* créole, en tant que sa présence dans la compétence de certains locuteurs pouvait leur faciliter l'adoption du connectif – prédicatif *ka*.

Nous avons remarqué une proximité sémantique et phonétique importante du marqueur prédicatif et connectif *ka* en créole et dans plusieurs langues africaines, notamment du groupe mandé. Cependant, il faut souligner que, dans d'autres langues africaines possiblement présentes dans le processus de créolisation, le prédicatif *ka* revêt d'autres valeurs, notamment la valeur prospective : ainsi, en mancagne (Sénégal, Guinée Bissau, dans le cadre des

locutions *bia ka, lun ka, ia ka*), en kimbundu (Angola) ou bien en mbochi (Congo) (Obenga 1996, 272)⁵¹. On notera que même si, en créole, *ka* peut exprimer l'aspect prospectif, celui-ci reste marginal et est certainement dérivé de l'aspect duratif. De plus, dans les langues mandées même, des morphèmes *ka* sont susceptibles de véhiculer d'autres informations grammaticales, telles que la modalité injonctive (Delafosse 1955, II, 314) ou bien la négation (en yauré, Prost 1953, 49). Cette polyvalence fonctionnelle nous amène – à part les arguments déjà mentionnés dans l'introduction, tenant aux visées communicatives des apprenants africains face à la langue cible – à écarter l'hypothèse d'un étymon africain pour le créole *ka*, qui s'explique selon toute probabilité à partir du français *être (là) à + INF*, avec la contribution des divers facteurs mentionnés sous 3.1. et 3.2., et, pour le *ka* connectif, à partir de *V aspectuel + à + INF*. Cependant, la présence de différents morphèmes *ka* fonctionnellement analogues dans plusieurs langues africaines, notamment mandées⁵², nous amène à appuyer l'hypothèse selon laquelle ces substrats auraient facilité la réanalyse de la séquence *qu'à/a* en tant que marqueur de l'aspect inaccompli⁵³, voire en tant que connectif verbal⁵⁴.

4. Conclusion

Sans pouvoir mener ici une discussion sur les données historiques, et faute de disposer d'un répertoire suffisamment étoffé de morphèmes potentiellement convergents, nous ne pouvons que nous en tenir à des conclusions provisoires : seule une étude détaillée et statistiquement significative⁵⁵ de l'ensemble du lexique permettrait de valider ces résultats et d'en dire plus – s'il y a lieu – sur les mécanismes de convergence.

⁵¹ Selon cet auteur, cette valeur prospective proviendrait de l'égyptien pharaonique.

⁵² Ce constat recoupe l'observation de Goodman, qui note que le système des marqueurs préverbaux fonctionne de façon semblable en mandé et dans les créoles atlantiques (1964, 81 ; cf. aussi 59).

Toutefois, l'hypothèse d'un rôle majeur qu'auraient pu jouer les langues mandées dans la genèse et l'évolution des créoles des Petites Antilles doit rester soumise à une réserve importante : en effet, le nombre des locuteurs de ces langues aux Antilles durant la période de l'esclavage est estimé – autant que faire se peut à partir des sources disponibles – nettement inférieur au nombre des locuteurs des langues Gbe (notamment éwé et fon) puis, pendant la dernière phase de l'époque esclavagiste, à celui des locuteurs bantouphones (Singler 1993 et Aboh 2015, dans le contexte de la formation du créole haïtien et du saramaccan). Toutefois, Singler indique également, tout au long de la période de l'esclavage, la présence au sein des cargaisons françaises d'une quantité non négligeable d'esclaves d'origine mandingue, en particulier, semble-t-il, de locuteurs de langues mandées du nord (le groupe bambara – malinké – dioula) (Singler 1993 : 243, 246-248).

⁵³ Cf. Hazaël-Massieux 2008, 429.

⁵⁴ Une hypothèse semblable est soutenue par Pfänder (2000, 225), au sujet d'une convergence entre l'étymon français du type « **il n'est qu'à faire* », forme expressive conjecturée de « *il est à faire* », et le morphème arawak *ka*, « il/elle est ». Cependant, des éléments exposés ci-dessus, sous 3. (en particulier note 31), tendent à infirmer cette hypothèse, sans pour autant l'écarter complètement.

Quant à la distribution géographique des marqueurs synonymes *ka* et *ap/apré/pé*, laquelle correspondrait peu ou prou à la distinction entre territoires ayant connu une population autochtone amérindienne, susceptible de parler arawak (zones à *ka*), et ceux (Haïti mis à part) non peuplés avant l'arrivée des européens (zones à *pé/apré*) (Pfänder 2000, 225), elle pourrait s'expliquer tout aussi bien par la forte présence de l'élément africain de l'Ouest dans les zones à *ka*, contrairement à la plupart de celles à *pé*.

⁵⁵ Nous espérons qu'une étude extensive des convergences pourrait en partie compenser les incertitudes inhérentes à ce concept (au sujet de ces difficultés, voir Bollée, 1982 : 78).

Il faudrait en effet examiner de ce point de vue l'ensemble des morphèmes grammaticaux créoles et, s'il s'avère que d'autres morphèmes sont susceptibles de résulter de convergences – en particulier, à la fois phonétiques et fonctionnelles ou sémantiques – entre des variétés du français et une ou plusieurs langues africaines, les résultats de la présente étude s'en trouveraient corroborés⁵⁶.

En attendant de telles études, nous voudrions insister sur un corollaire méthodologique qui nous semble ressortir de la présente recherche : il demeure trop d'inconnues dans le domaine de la créolisation linguistique pour que nous puissions facilement écarter des données objectivement présentes : d'où, à nos yeux, la nécessité de prendre en considération tous les étymons historiquement et géographiquement envisageables, quitte à en écarter la plupart une fois une enquête extensive, détaillée et pluridisciplinaire parvenue à son terme.

Il serait enfin souhaitable, afin de pouvoir étayer la plausibilité de nos résultats, de préciser davantage les mécanismes cognitifs selon lesquels le locuteur – au centre du modèle « écologique⁵⁷ » de la convergence ici adopté – identifie et traite les similarités entre le système linguistique pratiqué et celui à acquérir, dans son effort d'appropriation et de développement linguistique dans le contexte social de la créolisation⁵⁸.

Références

- Aboh, Enoch Oladé (2015) *The Emergence of Hybrid Grammars. Language Contact and Change*, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Approaches to Language Contact ».
- Adams, R. F. G. *et al.* (1981) *English-Efik Dictionary*, Oron : Manson Bookshop.
- Alleyne, Mervyn C. (1996) *Syntaxe historique créole*, Paris – Schoelcher : Karthala – Presses Universitaires Créoles.
- ALF = Gilliéron, Jules & Edmont, Edmond (1902-1920) *Atlas Linguistique de la France*, Paris : Champion.
- ALPA = Le Dû, Jean & Brun-Trigaud, Guylaine (2011-2013) *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris : CTHS, 2 vols.
- ALPic = Carton, Fernand *et al.* (1989) *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, Paris : Editions du CNRS, t. 1, *La vie rurale*.
- Amade, Jean (1908) *Anthologie catalane. Les poètes roussillonnais*, Perpignan : L. Comet.

⁵⁶ Voir la note 8 pour des exemples d'études réalisées à ce sujet. Pour un aperçu critique d'hypothèses de convergences du type de celles ici étudiées, impliquant des similitudes à la fois phonétiques et sémantiques/fonctionnelles, cf. Bollée 1983 : 71-75. Deux de ces exemples ont été repris par Detges 2003 : 66, qui s'en sert afin d'illustrer l'action du « principe de la transparence », comme facteur favorisant la réanalyse.

⁵⁷ Ce terme vise à souligner le caractère multifactoriel de la convergence dans les sources théoriques auxquelles nous faisons référence (Kriegel, Ludwig & Pfänder, à paraître, 16 et Kriegel, Ludwig & Salzmann 2019).

⁵⁸ Je tiens à remercier ici les relecteurs anonymes, dont les observations riches et stimulantes ont permis d'améliorer considérablement le présent article.

- Bauche, Henri (1928) *Le langage populaire*, Paris : Payot.
- Bazin, Hippolyte (1906) *Dictionnaire bambara – français, précédé d'un abrégé de grammaire bambara*, Paris : Imprimerie nationale
- Bentolila, Alain (1970) *Les systèmes verbaux créoles : comparaison avec les langues africaines*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Paris 4.
- Bernabé, Jean (1983) *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles martiniquais et guadeloupéen. Approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*, Paris : L'Harmattan.
- Blecke, Thomas (1988) *La Fonction du morphème tùn en Bambara : analyse du système de temps, aspect et mode*, Cologne, traduit par Zeuschel, Monika *et al.* [En ligne], consulté le 20 avril 2019. URL : <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan40/40blecke.pdf>
- Bollée, Annegret (1982) « Die Rolle der Konvergenz bei der Kreolisierung », in Reutner, Ursula (éd.) *Beiträge zur Kreolistik. Als Festgabe für Annegret Bollée zum 70. Geburtstag*, Hamburg : H. Buske, © 2007, coll. « Kreolische Bibliothek », 21, p. 69-78.
- Bonneau, Jules (1956) *Grammaire pounoue et lexique pounou-français*, Montpellier : Impr. Charité.
- Carrington, Lawrence D. (1984) *Saint Lucian creole: a descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax*, Hamburg : Helmut Buske, coll. « Kreolische Bibliothek », 6.
- Chaudenson, Robert (1992) *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles, cultures créoles*, Paris : L'Harmattan.
- Colenso, John William (1861) *Zulu-English Dictionary*, Pietermaritzburg : Davis.
- Confiant, Raphaël (2007) *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury : Ibis Rouge, 2 vols.
- Crosbie, Paul *et al.* (2001) *Kwéyòl Dictionary*, Castries : Ministry of Education, Government of Saint Lucia.
- Damoiseau, Robert (2008) « De la prédication seconde à la prédication première : KA en créole martiniquais », *Recherches et ressources en éducation et formation*, n° 2, p. 12-16.
- David, Bernard, Jardel, Jean-Pierre & Lapière, Robert (1971) *Les proverbes créoles de la Martinique. Langage et société. Notes sur le créole de Robert Lapière*, Fort-de-France : CERAG, Imp. Saint Paul.
- Detges, Ulrich (2003) « La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles », in Kriegel, éd., 2003, p. 49-67.
- DECA = Bollée, Annegret *et al.* 2018, *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique, Première Partie. Mots d'origine française A-D*, coll. « Kreolische Bibliothek » 29/I, Hamburg : Buske ; *Première Partie. Mots d'origine française E-O*, coll. « Kreolische Bibliothek 29/I, Hamburg : Buske ; *Première Partie. Mots d'origine française P-Z*, coll. « Kreolische Bibliothek » 29/I, Hamburg : Buske ; 2017, *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique, Deuxième Partie. Mots*

- d'origine non-française et inconnue*, coll. « Kreolische Bibliothek », 29/I, Hamburg : Buske.
- Delafosse, Maurice (1901) *Essai de manuel pratique de la langue mandée ou mandingue : étude grammaticale du dialecte dyoula, vocabulaire français-dyoula, histoire de Samori en Mandé, étude comparée des principaux dialectes mandé*, Paris : E. Leroux.
- Delafosse, Maurice (1929) *La Langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*, Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner, t. 1, *Introduction, grammaire, lexique français – mandingue*.
- Delafosse, Maurice (1955) *La Langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*, Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner, t. 2, *Dictionnaire mandingue – français*.
- Deulofeu, José (2008) « Quel statut pour l'élément QUE en français contemporain ? », *Langue française*, vol. 158, n° 2, p. 29-52.
- Diouf, Jean-Léopold (2003) *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris : Karthala.
- Dumestre, Gérard (2003) *Grammaire fondamentale du bambara*, Paris : Karthala.
- Essien, Okon E. (1990) *A Grammar of the Ibibio language*, Ibadan : University Press Ltd.
- Fattier, Dominique (2010) « L'Acquisition non guidée de langue étrangère (ALE) comme facteur de la créolisation linguistique : L'exemple des marqueurs AP et KA », *Études créoles*, n° 1 et 2, p. 111-123.
- FEW = von Wartburg, Walther *et al.*, (1922-) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes*, Tübingen et Basel : Mohr-Hebing und Lichtenhahn, 25 vols.
- Fournier, Nathalie (2002) *Grammaire du français classique*, Paris : Belin, coll. « Belin Sup ».
- Funk, Henry Elwell (1953) *The French creole dialect of Martinique. Its historical background, vocabulary, syntax, proverbs and literature with a glossary*, Thèse de doctorat, Université de Virginie.
- Germain, Robert (1983) *Grammaire créole*, Paris : L'Harmattan.
- Goodman, Morris F. (1964) *A Comparative study of Creole French dialects*, The Hague – London – Paris : Mouton.
- Gougenheim, Georges (1929) *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris : Les Belles Lettres, réimpr. Nizet, 1971.
- Gougenheim, Georges (1951) *Grammaire de la langue française du 16^e siècle*, Lyon : I.A.C.
- Guiraud, Pierre (1965) *Le français populaire*, Paris : PUF, coll. « QSJ ».
- Hazaël-Massieux, Guy (1996) *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2008) *Textes anciens en créole français de la Caraïbe. Histoire et analyse*, Paris : Publibook.
- Hécart, Gabriel-Antoine-Joseph (1834) *Dictionnaire rouchi – français*, Valenciennes : Lemaître, 3^e éd.

- Hilaire, Jeannot (2001) *Lexicréole ; identification des sources lexicales*, Fribourg : Edikreyòl.
- Koné, Dramane (1984) *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Grenoble.
- Kriegel, Sibylle, (éd.) (2003) *Grammaticalisation et réanalyse : approches de la variation créole et française*, Paris : Éditions du CNRS.
- Kriegel, Sibylle (2004) « Juste pour dire que *pourdir* existe toujours », *Creolica* [En ligne], mis en ligne le 16 décembre 2014, consulté le 15 mars 2016. URL : <http://www.creolica.net/Juste-pour-dire-que-pourdir-existe>
- Kriegel, Sibylle (2015) « Créoles et français : quelques différences dans la valence verbale », *TIPA, Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage* [En ligne], n° 31, *L'Impact du contact entre les langues*, mis en ligne le 22 décembre 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://tipa.revues.org/1448>
- Kriegel, Sibylle, Ludwig, Ralph & Pfänder, Stefan (à paraître) « Dialectes – créolisation – convergence. Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais », in Dufter, Andreas, Grübl, Klaus & Scharinger, Thomas (éds.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistique*, Berlin : De Gruyter, Beifehle zur ZRP.
- Kriegel, Sibylle, Ludwig, Ralph & Salzmann, Tabea (2019) « Reflections on Discourse Ecology and Language Contact: the Crucial Role of Some Scalar Terms », in Ludwig, Ralph, Mühlhäusler, Peter & Pagel, Steve, *Linguistic Ecology and Language Contact*, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Approaches to Language Contact ».
- Ludwig, Ralph (1989) « Guadeloupe- und Dominikakreol : verschiedene Wege zur konzeptionellen Schriftlichkeit », in Scharlau, Brigitte (éd.), *Bild, Wort, Schrift : Beiträge zur Lateinamerika – Sektion des Freiburger Romanistentages, Frankfurter Beiträge zur Lateinamerikanistik*, Tübingen : Gunter Narr, p. 93-108.
- Ludwig, Ralph & Pfänder, Stefan (2003) « La particule 'là' en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues », in Kriegel, (éd.) (2003), p. 269-284.
- Maiga, Amidou *et al.* (2009) *Bi-grammaire mandingue français*, OIF, Direction de l'éducation et de la formation, Programme d'apprentissage du français en contexte multilingue, Le web pédagogique. [En ligne], consulté le 26 avril 2019. URL : http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/bi-grammaire-mandingue-francais-chapitre-2-apprentissage-du-groupe-nominal_0.pdf
- Manessy, Gabriel (1994) « Modalités d'appropriation d'une langue seconde (français d'Afrique et créoles français) », in Véronique, Daniel, éd., *Créolisation et acquisition des langues*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, p. 211- 224.
- Melon, Henri (2009) *Textes du théâtre populaire martiniquais. Pièces de Henri Melon*, transcription Miki Runek, Paris : Publibook.

- Michaelis, Susanne, (éd.) (2008) *Roots of Creole Structures. Weighing the contribution of substrates and superstrates*, Amsterdam : John Benjamins, coll. « Creole Language Library », 33.
- Moisy, Henri (1887) *Dictionnaire du patois normand*, Caën : H. Delesques.
- Molin, Paul-Marie & Sauvart, Emile (1956) *Grammaire bambara : ancienne grammaire de Mgr. Sauvart refondue et complétée par Mgr. Molin*, Issy-les-Moulineaux : Les Presses missionnaires.
- Mufwene, Salikoko (1986) « The Universalist and Substrate Hypotheses Complement One Another », in Muysken, Pieter & Norval, Smith (éd.), *Substrata versus universals in creole genesis*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Mufwene, Salikoko (2005) *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris : L'Harmattan, Institut de la Francophonie, coll. « Langues et développement »
- Nainsouta, Rémy (2004) *Ecrits créoles (1941-1948)*, présentés par Dominique Chancé, Paris : Karthala.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2003) « Les formes verbales invariables en créole : un cas de réanalyse », in Kriegel (éd.), 2003, p. 69-86.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid & Mitko, Julia (2018) *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin/Boston : De Gruyter.
- Obenga, Théophile (1996) « Genetic Linguistic Connections of Ancient Egypt and the Rest of Africa », in Molefi Kete Asante & Abu S. Bary (éd), *African Intellectual Heritage. A book of sources*, Philadelphia : Temple University Press, p. 262-285.
- Parkvall, Mikael (2000) *Out of Africa. African influences in Atlantic Creoles*, London : Battlebridge Publications.
- Pfänder, Stefan (2000) *Aspekt und Tempus im Frankokreol. Semantik und Pragmatik grammatischer Zeiten im Kreol unter besonderer Berücksichtigung von Französisch-Guayana und Martinique*, Tübingen : Gunter Narr, coll. « Scriptoralia », 120.
- Prost, R. P. A. (1953) *Les langues mandé-sud du groupe Mana-Busa*, Dakar : Ifan, Mémoires de l'Institut Français de l'Afrique Noire, 26.
- Prudent, Lambert-Félix (1980) *Des baragouins à la langue antillaise*, Paris : L'Harmattan.
- Prudent, Lambert-Félix (1993) *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse pour le Doctorat d'État : Université de Haute Normandie.
- Segerer, Guillaume (2002) *La Langue bijogo de Bubaque (Guinée Bissau)*, Louvain – Paris : Peeters.
- Singler, John Victor (1993) « African influence upon Afro-American language varieties: A consideration of sociohistorical factors », in Mufwene, Salikoko S. & Condon, Nancy (éds.), *Africanisms in Afro-American language varieties*, Athens : U. of Georgia Press, p. 235-253.
- Taylor, Douglas (1945) « Certain Carib Morphological Influences on Creole », *International Journal of American Linguistics*, vol. 11, n° 3, p. 140-155.

- Taylor, Douglas (1963) « The Origine of West Indian Creole Languages: Evidence From Grammatical Categories », *American Anthropologist*, n° 65/4, p. 800-814
- Tersis-Surugue, Nicole (1981) *Economie d'un système. Unités et relations syntaxiques en zarma (Niger)*, Paris : SELAF, Société d'Etudes linguistiques et anthropologiques de France.
- Ugochukwu, Françoise & Okafor, Peter (2004) *Dictionnaire igbo-français*, Paris – Ibadan : Karthala – IFRA.
- Una, F. X. (1900) *Efik language*, s. l.
- Valdman, Albert (1978) « La créolisation dans les parlers franco-créoles », *Langue française*, n° 37, p. 40-59.
- Valdman, Albert *et al.* (1998) *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press.
- Valdman, Albert *et al.* (2007) *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute.
- Valdman, Albert *et al.*, (2010), *Dictionary of Louisiana French: as spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, University Press of Mississippi.
- Valkhoff, Marius F. (1966) *Studies in Portuguese and Creole: with special reference to south Africa*, Johannesburg : Witwatersrand University Press.
- Véronique, Daniel (2005) « Interlangues françaises et créoles français », *Revue française de linguistique appliquée*, n° 10/1, p. 25-37.
- Wittmann, Henri (1995) « Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du 17^e siècle et origines du français québécois », *Revue québécoise de linguistique*, n° 12, p. 281-334.

Pour citer cet article

Référence électronique

Bohdana Librova, « Étymons français, étymons africains : pour une approche étymologique englobante des morphèmes *mi* et *ka* », *Études Créoles* – Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018 [En ligne], consulté le ..., URL : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/librova.pdf